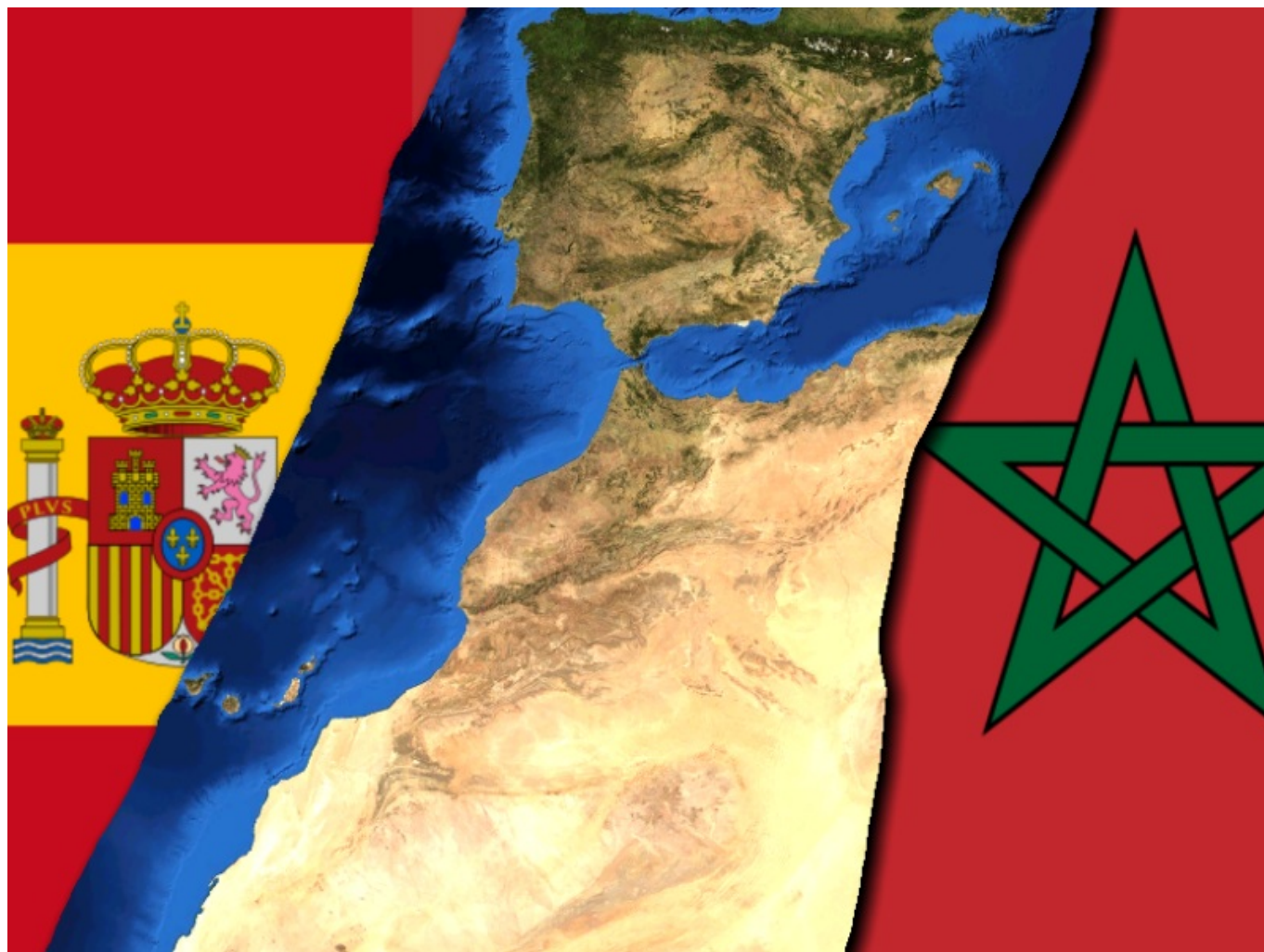


Adoption d'enfants marocains en Espagne : ils devront rester musulman

Author : Jeanne Smits

Categories : [Brèves](#), [Divers Jeanne smits](#), [Points non négociables](#)

Date : 25 février 2013



L'Espagne vient de signer un accord avec le Maroc en vue de faciliter l'adoption d'enfants marocains par des parents espagnols non musulmans en se pliant aux conditions posées par le gouvernement islamiste : elle s'oblige ainsi à établir ou accepter un mécanisme de contrôle par les autorités religieuses marocaines pour vérifier que **ces enfants sont élevés dans l'islam et ne se convertissent pas au christianisme**. Un contrôle qui vise à assurer le respect de la kafala : l'enfant doit conserver son nom de famille, sa nationalité et bien sûr sa religion, chose qui pourra être régulièrement vérifiée jusqu'à la majorité de l'enfant.

L'accord a été accepté pour des raisons « humanitaires » par le ministre de la Justice espagnol, Alberto Ruiz-Galardon, vu le blocage de plusieurs dossiers en cours. Il permet, explique-t-on, d'éviter que les candidats espagnols à l'adoption soient obligés de se convertir à l'islam voire d'aller habiter plusieurs années au Maroc, sans d'ailleurs être assurés de la réussite de leur demande.

L'annonce de cet accord a été faite le 17 février dernier par le ministre, et elle a été bien accueillie à Rabat, mais aussi, nous apprend le site anti-islamique minutodigital.com, par une association d'Amis du Maroc qui a régulièrement protesté contre le baptême d'enfants marocains accueillis dans des familles espagnoles.

Que se passera-t-il donc si les parents adoptants ne respectent pas leur engagement ? L'histoire ne le dit pas : punition pour eux, peut-être, séparation des infidèles et de l'enfant sans doute.

Soyons clairs : il me semble parfaitement acceptable de demander, si l'on confie un enfant à l'adoption, qu'il soit élevé dans la foi de ses parents ou de sa mère. Ou qu'il ne soit pas confié à un couple d'homosexuels par exemple, ce qui par les temps qui courent sera de plus en plus difficile à obtenir.

Le vrai problème est triple :

1. Que des parents non-musulmans soient prêts à élever un enfant dans l'islam, et, s'ils sont chrétiens, qu'ils prétendent l'éduquer en dehors de la lumière de la Foi et sans la grâce du baptême ;
2. Qu'un contrôle puisse être exercé par des autorités religieuses étrangères, mettant en cause une relation entre adoptants et adopté ;
3. Qu'une loi de l'islam, un élément de la sharia soit pleinement reconnu sur le territoire espagnol, à travers la kafala qui par ailleurs est une réalité qui permet de combiner l'insécurité juridique pour l'enfant et un puissant moyen d'introduction de nouveaux musulmans dans une terre « infidèle ».

• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)